

11^{ème} colloque international AIRMAP

du 1^{er} au 3 juin 2022

Visions et valeurs du management public dans un contexte de crise(s)



Université Mohammed V de Rabat

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques
et Sociales de Souissi & CIRPEC
(Centre Interdisciplinaire de Recherche
en Performance et Compétitivité)

LAREQUOI
Research Center of ISM-IAE
Graduate School of Management

UVSQ
université PARIS-SACLAY



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Visions et valeurs du management public dans un contexte de crise(s)

L'Association Internationale de Recherche en Management Public (AIRMAP) regroupe des institutions ainsi que des chercheurs français et étrangers spécialisés dans les domaines du management public et de l'action publique. Lieu d'échange entre les milieux universitaires et les acteurs de l'agir public, l'AIRMAP est aussi un lieu d'exploration d'idées, d'instruments novateurs pour améliorer l'action publique.

La 11^{ème} édition du colloque de l'AIRMAP se déroulera à l'Université Mohammed V - Rabat au Maroc du 1er au 3 juin 2022 et portera sur le thème « Visions et valeurs du management public dans un contexte de crise(s) ».

Dix ans après l'édition du colloque AIRMAP 2012 portant sur les « Valeurs publiques », nous souhaitons interroger les évolutions dans le management public et les nouvelles visions et valeurs qu'elles portent, notamment dans un contexte économique, social et politique dominé par les crises et qui voit la résurgence des protectionnismes et le retour d'une forme -au moins temporaire- d'État providence.

L'AIRMAP invite les communautés des sciences de gestion et des sciences sociales en général à présenter autour de cette question :

- Des communications théoriques ;
- Des travaux d'enquêtes de terrain ;
- Des exposés de nouveaux instruments opérationnels, des méthodes inédites et de diagnostics.

Le colloque est soucieux de mettre en valeur notamment :

- Le pluralisme des approches théoriques et contextuelles ;
- Les approches interdisciplinaires ;
- Les diagnostics fondés sur des enquêtes de terrain locales et comparatives ;
- Les nouveautés des démarches opérationnelles ;
- Le dynamisme des jeunes chercheurs.

Enfin, organisée pour la première fois en dehors du territoire français, cette 11^{ème} édition du colloque AIRMAP invite l'ensemble de la communauté scientifique en management public à valoriser les travaux de recherche portant sur les problématiques spécifiques aux pays du Maghreb et de l'Afrique en général tel que : la modernisation et la compétitivité de l'action publique, la décentralisation, la coopération sud-sud, etc.



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Présentation du thème du colloque

La pandémie de Covid_19 a entraîné le monde entier dans une crise sociale, économique, financière et organisationnelle inédite (Bergeron et al., 2020) Sur la base, le plus souvent, d'avis de comités d'experts, des décisions politiques ont été prises pour faire face à cette crise.

Cette situation a mis en évidence le besoin d'institutions publiques solides et de processus décisionnels efficaces. Cette crise vient également bouleverser les visions et les valeurs du service public et vient questionner le rôle et la place des acteurs publics dans un contexte d'urgence absolue. Cette crise interroge, plus largement, les mécanismes de régulation publique, les processus de décision publique et d'élaboration des politiques publiques ainsi les modes d'interventions des acteurs publics et leurs relations avec les parties prenantes de l'action publique (Hassenteufel et Saurugger, 2021).

La crise actuelle déstabilise ainsi les fondements conceptuels de la performance publique - illustrée par exemple en France par la politique du « quoi qu'il en coûte » (Le Clainche, 2021) - et favorise aussi une nouvelle appréhension par les acteurs publics du sens et des modalités de leur action.

Au niveau des organisations, notamment publiques, et dans un contexte particulièrement contraint, décideurs et équipes opérationnelles ont cherché des solutions nouvelles, innovantes (Froment-Maire, 2020). À l'échelle des pays, il s'agit de maintenir les capacités d'action, d'atténuer les conséquences de la crise, tout en continuant à mettre en avant les objectifs de développement durable.

Le concept de résilience n'a pas attendu cette crise pour connaître un succès, en particulier dans le champ du management, mais la tendance est bien d'envisager cette forme d'agilité organisationnelle ou institutionnelle comme une caractéristique très importante, y compris pour les administrations (Rochet et al., 2008). Depuis longtemps les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs de gestion de crise au sein des administrations, mais la difficulté à décider rapidement dans le contexte de la pandémie est certainement un déterminant de l'installation d'autres types d'instances consultatives, nouveaux groupes ou comités d'experts. Les procédures et dispositifs actionnables en temps de crise ne constituent en effet pas une aide à la décision politique. La conjugaison de l'agilité et de la résilience organisationnelle, par la gestion de crise, n'a en effet pas été installée au sein de l'administration publique de manière généralisée, et invite à faire évoluer les structures, voire les cultures, à développer une démarche stratégique, à promouvoir l'entreprenariat institutionnel et à favoriser les apprentissages organisationnels (Roux-Dufort, 1999 ; 2000).

Mais toute évolution de l'administration publique rencontre les citoyens concernés, qui interprètent les réponses et les conséquences en termes de valeurs, et y adhèrent ou pas. Légitimation et confiance sont alors à envisager par rapport aux actes, dans le contexte d'une situation d'urgence, ce que tous les décideurs publics n'envisagent pas forcément.



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Cette crise sanitaire, au-delà de son caractère exceptionnel, vient s'ajouter aux autres crises auxquels sont -ou peuvent être- confrontés les États : crise écologique bien sûr, mais aussi crise économique, sociale ou encore crise politique (cf. Brexit). La juxtaposition de ces crises, aux enjeux complexes et imbriqués, constitue un véritable défi pour la conduite de l'action publique et pour le management public qui, lui-même, peut être perçu comme étant en situation de crise (Trosa, 2012).

La notion de crise - au sens étymologique du terme *krisis* - renvoie au moment paroxysmique du jugement, de la décision et de la rupture, conduisant au dénouement d'une situation critique et donc à une « sortie de crise » (Revault d'Allonnes, 2011). Comme le souligne Bartoli (in Trosa, 2012 : p. 9), la notion de crise « renvoie à l'idée d'un moment clef qui doit conduire à des choix pour le futur. Comme dans la crise d'adolescence, l'équilibre antérieur est perturbé, mais cela est constituant de l'accès à une nouvelle phase de la vie... ». Pour Revault d'Allonnes (2011), nous assistons aujourd'hui à une forme de situation de crise permanente ou de crise « sans fin » dont nous ne voyons pas l'issue et qui devient la trame même de notre existence dans un contexte marqué par l'incertitude et où l'idée d'une sortie de crise est inenvisageable. La crise n'est plus l'objet des décisions - notamment publiques - mais devient le principal facteur qui conditionne et oriente les décisions : la crise devient ce qui explique au lieu d'être ce qui est expliqué.

L'équation est donc compliquée et les enjeux sont importants. Dans le champ de l'action publique, la crise peut être considérée comme générant un contexte favorable au changement (Hassenteufel et Saurugger, 2021 ; Rochet et al., 2008). Si la crise peut modifier les contours du système d'action publique (cadrages cognitifs, usages stratégiques, rapports de force entre acteurs de l'action publique, agenda public...) et renforcer l'instabilité inhérente à l'action publique, elle peut également ouvrir sur de nouvelles opportunités de changement et donc des innovations. La crise peut donc être porteuse, notamment pour le management public, de menaces mais aussi d'opportunités de changement, dans une situation de tension entre continuité et rupture. L'urgence stimule la créativité et l'innovation tout en amenant des administrations publiques à se replier sur des plans, des procédures déjà établies et finalement non adaptées à la situation de crise.

Pour cette crise sanitaire, il est possible de mettre en évidence plusieurs types de conséquences de la crise comme : l'évolution de l'e-administration et du recours au digital au risque d'une exacerbation des fractures numériques ; l'impréparation de nombreux services ou administrations publiques ; crise de confiance, brouillage ou confusion du discours politique avec la médiatisation des paroles de scientifiques et d'experts, forcément prudents et souvent contradictoires ; difficultés à imposer un leadership politique.

Que restera-t-il de ces évolutions paradoxales ? Une nouvelle conception des crises et surtout des dispositifs de gestion de crise ? Le maintien de capacités nouvelles, dynamiques, d'une résilience organisationnelle mobilisable ? De nouveaux rôles dévolus aux acteurs publics ? Mais vraisemblablement, de nouvelles attentes des citoyens, appelant de nouvelles visions du management public ainsi que la promotion de nouvelles valeurs publiques : entraide, bienveillance, solidarité, etc. Dans ce contexte de crise, le management public se trouve dès lors en proie à un véritable déficit de sens.



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Ce colloque entend ainsi favoriser la discussion de l'évolution des représentations par les managers publics du sens et de la performance de leurs activités. Afin d'explorer la thématique des « Visions et valeurs du management public dans le contexte de crises », les contributions du colloque pourront éclairer les questions suivantes qui ne sont toutefois ni exhaustives ni limitatives :

- Le sens de l'action publique dans un contexte de crise ;
- Les nouvelles formes d'interventions publiques dans un contexte de crise ;
- Les processus de décision publique en situation de crise et l'évolution des référentiels de la décision publique ;
- Les déterminants de la performance de l'action publique en contexte de crise ;
- Les politiques de régulation sectorielle (éducation, santé...) face aux enjeux de la crise ;
- L'évolution des attentes des usagers en période de crise ;
- Les partenariats publics-privés face aux enjeux des crises ;
- Les dispositifs organisationnels et les innovations managériales dans le contexte de crise ;
- Les rôles et fonctions des managers publics dans un contexte de crise.

Ce colloque est l'occasion de partager des visions interdisciplinaires, multidisciplinaires et internationales de la problématique des nouvelles visions et valeurs du management public à l'aune des crises. Ce sera l'occasion de croiser les regards entre chercheurs venant de disciplines et de contextes institutionnels différents (Maroc, France, Canada, États-Unis, Corée du Sud, Maghreb, Afrique subsaharienne, etc.).



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Bibliographie de référence

- Autissier D., Peretti J-M., Besseyre des Horts C-H. (2020), *Changement de crise : les organisations à l'épreuve de la Covid-19*, MA Éditions ESKA, juin 2020, 250 p.
- Barabel M., Meier O., (2020), *Les RH à l'ère du Covid-19 : les bonnes pratiques à retenir*, Éditions Dunod
- Bartoli, A. & Blatrix, C. (2017), *Management dans les organisations publiques : défis et logiques d'action*, Paris, Dunod, 384 p.
- Bergeron H., Borraz O., Castel P., Dedieu F. (2020), *Covid-19 : une crise organisationnelle*, Les presses de Sciences-Po, 131 p.
- Bretonès D. (2010), « Crises et mutations », *Vie & sciences de l'entreprise*, 2010/3 N° 185-186, pp. 6 à 8
- Chanson G., Diop S. (2010), « Crises et mutations : Préface », *Vie & sciences de l'entreprise*, 2010/3 N° 185-186, pp. 9 à 12
- Ferar D. (2020), « Quel changement et quelle crise ? une enquête exploratoire », *Question(s) de management*, 2020/3 n° 29, pp. 71 à 94
- Frimousse S., Peretti J-M. (2020), « Les changements organisationnels induits par la crise de la Covid-19 », *Question(s) de management*, 2020/3 n° 29, pp. 105 à 149
- Froment-Maire A. (2020), « Crise sanitaire et télétravail dans le secteur public ou l'occasion de poursuivre la modernisation de la fonction publique française », *Revue Civitas Europa*, 2020/2 N° 45, pp. 57 à 68
- Hassenteufel P., Saurugger S. (2021), « Crises économiques et processus de changement dans l'action publique : une approche relationnelle », in Patrick Hassenteufel et al., *Les Politiques publiques dans la crise*, Presses de Sciences Po, « Académique », 2021, pp. 7 à 35
- Kalika M. (2020), *L'impact de la crise sur le management*, EMS Éditions, 258 p.
- Le Clainche M. (2021), « Quoi qu'il en coûte... et après ? : Concevoir des finances publiques durables », *Gestion & Finances Publiques*, 2021/4 N° 4, pp. 58 à 65
- Revault d'Allonnes M. (2011), *La crise sans fin : Essai sur l'expérience moderne du temps*, Édition du Seuil, 208 p.
- Revue Gestion et Management Public (2021), Numéro spécial « La gestion publique à l'épreuve de la pandémie de la Covid-19 : une crise révélatrice des capacités variables des administrations et de leurs usagers », 2021
- Rochet C., Keramidis O., Bout L. (2008), « La crise comme stratégie de changement dans les organisations publiques », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 2008/1 Vol. 74, pp. 71 à 85
- Roux-Dufort C. (1999), *La gestion de crise. Un enjeu stratégique pour les organisations*, édition De Boeck, 190 p.
- Roux-Dufort C. (2000), « Why Organizations Don't Learn from Crises: The Perverse Power of Normalization », *Review of Business*, 21(3), pp. 25-30.
- Schwab K., Malleret T. (2020), *Covid_19 : La grande réinitialisation*, Forum Publishing, 316 p.
- Trosa S. (2012), *La crise du management public*, De Boeck Supérieur, 199 p.



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Contributions attendues et participations au colloque

Les contributions et participations au colloque peuvent prendre plusieurs formes et peuvent être en français comme en anglais :

- **Présenter une communication dans un atelier thématique :**

Les intentions de communication pourront cibler ou non l'un des ateliers thématiques du colloque (liste définitive disponible à partir de mi-décembre 2021) ;

- **Présenter une communication dans un atelier doctoral :**

Les ateliers doctoraux sont réservés aux contributions des doctorants en début de thèse dont les travaux portent sur une thématique de management public et/ou une thématique avec l'orientation du colloque ;

- **Organiser et animer un atelier thématique :**

Les thèmes des ateliers peuvent être spécifiques à la thématique générale du colloque, au contexte politique, économique et social du Maghreb et de l'Afrique en général, ou s'inscrire, de façon plus large, dans les champs traditionnels du management public (performance publique, marketing territorial, finance publique, gouvernance publique, histoire des administrations, gestion des collectivités, GRH publique, e-administration, etc.) ;

- **Organiser et animer un symposium :**

Cet évènement, d'une durée d'une heure et demie accueille plusieurs intervenants qui présentent de courts exposés et échangent avec l'auditoire sur un thème en lien avec la thématique du colloque et/ou avec une activité scientifique en lien avec le colloque (publication d'un ouvrage, conduite d'un projet de recherche, etc.) ;

- **Assister au colloque :**

Il est possible de participer aux échanges et discussions du colloque sans communiquer. Le colloque ambitionne de rassembler des chercheurs de différentes disciplines scientifiques mais aussi des praticiens, notamment du secteur public (cadres publics, consultants, etc.) ;

- **Participer au prix de thèse AIRMAP 2022 :**

Comme chaque année, le colloque donnera l'occasion de récompenser la meilleure thèse soutenue dans l'année 2020, dans les champs du management public ou du secteur public.



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Valorisation scientifique

Plusieurs types de valorisations sont envisagés pour les communications. Après sélection par le comité scientifique du colloque, certaines communications pourront être proposées pour publication dans les revues suivantes :

- Management International (HCERES A) ;
- Gestion et Management Public (HCERES B) ;
- Gestion 2000 (HCERES C) ;
- Recherche et Cas en Sciences de Gestion (HCERES C) ;
- Communication et Management (HCERES C) ;
- Revue Africaine de Management Public.

D'autres revues pourront être associées à cette valorisation.

Calendrier

20 octobre 2021	Diffusion de l'appel à communication
6 décembre 2021	Date limite pour la soumission des propositions d'ateliers thématiques
24 janvier 2022	Date limite pour la soumission des intentions de communication aux ateliers thématiques et aux ateliers doctoraux
24 janvier 2022	Date limite pour la soumission des propositions de symposium
14 février 2022	Notification aux auteurs des décisions d'acceptation des intentions de communication
15 mars 2022	Date limite pour la soumission au prix de thèse AIRMAP 2022
25 avril 2022	Date limite pour la soumission des communications complètes (ateliers thématiques et ateliers doctoraux)
16 mai 2022	Date limite pour l'inscription au colloque
1er, 2 et 3 juin 2022	Organisation du colloque



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Conditions prévisionnelles de déroulement du colloque AIRMAP 2022

Le colloque 2022 est la première manifestation de l'association AIRMAP organisée hors de France. Le comité d'organisation conjoint de l'université Mohammed V et AIRMAP auront donc le plaisir d'accueillir l'ensemble des participants en présentiel à Rabat si les conditions sanitaires le permettent.

Le Conseil d'Administration d'AIRMAP a décidé, exceptionnellement pour cette édition au Maroc, de réduire le montant des frais d'inscription au colloque pour l'ensemble des publics, afin d'encourager la participation du plus grand nombre. Les frais d'inscription seront ainsi de 160 € pour les chercheurs, enseignants-chercheurs et professionnels, et de 80 € pour les doctorants.

Les modalités d'inscription ainsi que les informations de nature logistique (conditions de transport vers le Maroc & offres d'hébergement à Rabat) seront précisées aux participants à partir du mois de février 2022.

Conditions de soumissions des contributions

Communication dans un atelier thématique

Les intentions de communications doivent être envoyées sous forme d'un résumé étendu de 800 à 1 500 mots au maximum (soit environ 4 500 caractères à 8 700 caractères) comportant :

- Le titre de la communication ;
- Le ou les auteurs (avec leurs coordonnées e-mails) ;
- Les enjeux du sujet ;
- La problématique et les questions de recherche
- Le positionnement théorique ;
- La méthodologie de recherche ;
- Les principaux résultats (attendus ou obtenus)
- Les références bibliographiques.

Les intentions de communications peuvent être rédigées en français ou en anglais.

Elles sont à déposer au plus tard **le 24 janvier 2022** sur le site du colloque <https://airmap2022.sciencesconf.org>

Le texte complet d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être déposé au plus tard **le 25 avril 2022** sur <https://airmap2022.sciencesconf.org> (site opérationnel mi-décembre).



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Les communications proposées ne doivent pas avoir été publiées à la date de soumission. Si une soumission dans une revue est en cours lors de la proposition au colloque, cela devra être précisé en note de bas de page attachée au titre de la communication. Si, pour tout ou partie de leur contenu, les communications ont été présentées lors de colloques, conférences ou journées de recherche antérieures, cela devra également être indiqué en note de bas de page attachée au titre de la communication, en identifiant les contextes de présentation (nature de la manifestation, lieu, date). Un prix de la meilleure communication sera attribué lors du Colloque.

Communication dans un atelier doctoral :

Les intentions de communications dans un atelier doctoral doivent être envoyées sous forme d'un résumé de 4 500 caractères comportant :

- Le titre de la communication ;
- L'auteur (avec ses coordonnées e-mail) ;
- Le sujet de la thèse ;
- Le projet doctoral et ses enjeux ;
- La problématique et les questions de recherche ;
- Le positionnement théorique ;
- La méthodologie de recherche ;
- Les principaux résultats d'ores et déjà obtenus ou attendus ;
- Les références bibliographiques.

Les intentions de communications en atelier doctoral peuvent être rédigées en français ou en anglais.

Elles sont à déposer au plus tard **le 24 janvier 2022** sur le site du colloque <https://airmap2022.sciencesconf.org>

Le texte complet d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être déposé au plus tard **le 25 avril 2022** sur <https://airmap2022.sciencesconf.org> (site opérationnel mi-décembre).



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Proposition d'un atelier thématique

Le colloque AIRMAP est organisé en ateliers. Il est envisagé une quinzaine d'ateliers :

- soit spécifiques à la thématique générale et au contexte du colloque ;
- soit plus génériques autour des thématiques générales du management public et de l'action publique.

Les propositions d'ateliers doivent comporter :

- un intitulé d'atelier ;
- le ou les animateurs de l'atelier (avec leurs coordonnées e-mails) ;
- les sujets ou questions traités dans l'atelier ;
- les types de contributions attendues ;
- les références bibliographiques.

Les propositions d'ateliers sont à envoyer aux organisateurs du colloque au plus tard **le 6 décembre 2021** à l'adresse suivante : colloque.rabat2022@airmap.fr

Proposition d'un symposium

Le colloque AIRMAP proposera des séances plénières ainsi que des semi-plénières et des symposiums.

Les propositions d'organisation d'un symposium doivent comporter :

- Un intitulé général ;
- Les sujets ou questions abordés lors du symposium, accompagnés d'un court argumentaire ;
- Le ou les animateurs du symposium ;
- Les intervenants attendus au symposium.

Les propositions de symposium sont à envoyer aux organisateurs du colloque au plus tard **le 24 janvier 2022** à l'adresse suivante : colloque.rabat2022@airmap.fr

Participation au prix de thèse AIRMAP 2022

Le Prix de la meilleure thèse AIRMAP 2021 sera décerné lors du colloque de Rabat 2022. Toutes les informations sur le règlement et la procédure de candidature sont disponibles à cette adresse : <http://www.airmap.fr/fr/activites/prix-de-these-airmap/>

La date limite d'envoi des candidatures est **le 15 mars 2022**.



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

Comité Scientifique

- Mourad ATTARÇA, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
- Mohammed BACHISSE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Salwa BAHYAOUI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Annie BARTOLI, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
- Isabelle BORIES-AZEAU, Université de Montpellier, France
- Abdellatif BOUAZZA, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Didier CHABAUD, IAE PARIS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- Yves CHAPPOZ, IAE Lyon-MAGELLAN, Université Jean Moulin Lyon 3, France
- Badre Eddine CHEGRI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Meryem CHIADMI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Heungsuk CHOI, Korea University, Corée du Sud
- Hervé CHOMIENNE, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
- Choon-Sik CHUNG, Université de KyungSung, Corée du Sud
- Thierry CÔME, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
- Sophie CROS, Université Le Havre Normandie, ISEL, France
- Paul CROZET, IAE Amiens, Université de Picardie, France
- Philippe DORBAIRE, Université de Poitiers, France
- Jérôme DUPUIS, Université de Lille, France
- Jae-Ho EUN, Korean Institute of Public Administration, Corée du Sud
- Omar HNICHE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- David HURON, IAE Nice-GRM, Université Côte d'Azur, France
- Tobin IM, Seoul National University, Corée du Sud
- Abdelhalim LAKRARI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat, Maroc
- Norbert LEBRUMENT, Université Clermont Auvergne, France
- Hae-Young LEE, Université de YeungNam, Corée du Sud
- Erick LEROUX, Université Paris 13, France
- Robert LE DUFF, NIMEC, Université de Caen, France
- Carine LUANGSAY, Université de Bourgogne, France
- Antoine MASINGUE, Université de Valenciennes, France
- Christophe MAUREL, Université d'Angers, France
- Bachir MAZOUZ, Ecole Nationale d'Administration Publique, Québec
- Laurence MORGANA, ministère de l'Action et des Comptes Publics, France
- Gérald ORANGE, NIMEC, Université de Rouen, France
- Christelle PERRIN, LAREQUOI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France
- Simon PORCHER, IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- Florent PRATLONG, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, France
- Pierre-Charles PUPION, Université de Poitiers, France
- Hae-Ok PYUN, Direction Générale des Entreprises, France
- Nathalie RAULET-CROSET, IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- Corinne ROCHETTE, Université Clermont Auvergne, France
- Gilles ROUET, LAREQUOI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France
- Jihane SEBAI, LAREQUOI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France
- Laurent SEMPE, Université de Bordeaux, France



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

- Grégory SPIETH, Université d'Orléans, France
- Bruno TIBERGHEN, IMPGT, Aix-Marseille Université, France
- Stéphane TREBUCQ, Université de Bordeaux, France
- Jean-Marc VANDENBERGH, Capac, Belgique
- Pyeong Jun YU, Yonsei University, Corée du Sud
- Kwan-Jai YUN, Université de YeungNam, Corée du Sud

Comité d'organisation

- Emmanuel AMAN-MORIN, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- Mourad ATTARÇA, LAREQUOI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- Mohammed BACHISSE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Salwa BAHYAOU, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Quentin BEDARD, ISM-IAE - Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- Hicham BENYASSINE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Abdellatif BOUAZZA, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Yves CHAPPOZ, IAE Lyon-MAGELLAN, Université Jean Moulin Lyon 3
- Badre Eddine CHEGRI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Meryem CHIADMI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Abdelhalim LAKRARI, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- David HURON, IAE Nice-GRM, Université Côte d'Azur
- Omar HNICHE, CIRPEC - Université Mohammed V de Rabat
- Gilles ROUET, LAREQUOI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines